REGLEMENT INTERIEUR

Toute personne membre **NATURAFIT** et/ou **LATELIER YOGA** implantés au sein de La Clape Village, 2 Rue du Gouverneur à Agde, déclare se conformer au présent Règlement Intérieur, y adhérer sans restriction ni réserve et respecter les dispositions suivantes:

1- DISPOSITIONS GENERALES

- L'accès est strictement réservé aux membres du Club sur présentation de leur pass.
- L'usage du pass est strictement réservé à son titulaire.
- La présence des enfants est interdite dans l'enceinte du Club pour des raisons de sécurité.
- Les inscriptions sont réservées aux personnes majeures.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur et devant la porte de l'établissement, tout comme il est interdit de faire usage et/ou de distribuer des substances illicites dans le club.
- La nourriture est interdite dans le Centre, à l'exclusion de l'Espace Détente à l'Accueil.
- La nourriture et les récipients non refermables ne sont pas autorisés dans les espaces d'entraînement.
- Ranger le matériel après utilisation.
- Interdiction de toucher aux écrans géants et TV.
- Interdiction de coacher de façon individuelle et/ou collective de façon gratuite ou contre rémunération sans l'autorisation préalable de la direction.
- Interdiction d'user de sa présence au sein du club pour détourner la clientèle présente à des fins commerciales
- Les animaux ne sont pas admis au Centre.
- Les horaires d'ouverture sont précisés au sein de l'Accueil du Centre et sur les sites internet de référence.

2- REGLES RELATIVES A L'HYGIENE ET LA SECURITE

ESPACE FITNESS, MUSCULATION ET VERANDA

- L'abonné s'engage au port de chaussures de sport (propres) et de vêtements de sport réservés strictement à cet usage, de manière à préserver sa sécurité et les conditions d'hygiène collectives.
- L'emploi d'une serviette sur les appareils de cardio, musculation et tapis de sol est requis.
- Les appareils sont mis à la disposition des Abonné(e)s sans surveillance.
- Les Abonné(e)s s'engagent à respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation.
- Assurez-vous de savoir comment utiliser les appareils et faire les exercices. Respectez vos limites et veillez à connaître ce dont vous êtes capable, éventuellement avec les conseils d'un spécialiste (médical). Vous êtes responsable de votre propre bien-être.
- N'utilisez un appareil que pour l'usage auquel il est destiné et, après l'exercice, éteignez l'appareil ou remettez le matériel à l'endroit prévu à cet effet.
- Chaque Abonné(e) s'engage, en cas d'accident dont il serait témoin, à alerter immédiatement les secours. Il est fortement conseillé d'attendre l'arrivée d'un(e) autre Abonné(e) si on est seul à l'entraînement.
- Chaque Abonné(e) s'engage à prévenir la Direction du club en cas d'atteinte ou de trouble à l'ordre public.

ESPACE LATELIER YOGA

- La pratique du Yoga s'effectue dans une tenue confortable (propre) qui permet de se mouvoir facilement.
- Il est possible de se changer dans l'espace vestiaire et de profiter de l'installation sanitaire (douches) dans les respects des règles appliquées à cet espace.
- Est mis à disposition des produits de nettoyage désinfectant dans le but d'entretenir le matériel prêté lors des séances (tapis de yoga).
- Nettoyer son matériel après utilisation et avant si nécessaire Il est recommandé d'apporter son propre matériel. Le matériel proposé sur place est réglementé pour la pratique du Yoga. Le client est responsable de son choix de matériel et des conséquences qui en découlent.
- Il est déconseillé d'utiliser une serviette sur les tapis de Yoga pour des raisons de sécurité lors de la pratique (meilleure stabilité et accroche sur le sol)
- De la même manière, la pratique s'effectue pieds nus. Il est conseillé de demander un avis médical à un professionnel de santé.

LES VESTIAIRES

Deux espaces vestiaires différenciés sont mis à disposition: l'un réservé aux hommes et l'autre aux femmes.
Les effets personnels non nécessaires à la pratique du sport (tels que manteaux, sacs, casques,...) sont exclus des espaces d'entraînement (fitness et musculation).
Ils doivent être déposés dans les casiers des vestiaires pour le temps de la séance.
Chaque casier est libéré à chaque fin de séance. Nous vous conseillons de ne pas emporter d'objets de valeur. Munissez-vous de votre propre cadenas ou achetez-en un auprès de l'Accueil. La Direction n'assure aucune surveillance spécifique. Les casiers sont vidés tous les jours.
Pour la responsabilité en cas de dommage ou de vol, nous vous renvoyons aux conditions générales en vigueur. Après la douche, séchez vous dans la zone humide du vestiaire pour éviter les chutes et les salissures inutiles dans les vestiaires. Pour des raisons d'hygiène, il n'est pas autorisé de se raser dans les vestiaires.

3- DISPOSITIONS DIVERSES

Les personnes extérieures, bénéficiant d'une invitation ou d'une séance d'essai sont soumises au même Règlement Intérieur que les membres inscrit(e)s, et devront déposer obligatoirement une pièce d'identité pendant leur séance qui se déroulera uniquement sur rendez-vous.

La Direction se réserve le droit d'exclure du Club, par lettre motivée avec Accusé de Réception, toute personne dont l'attitude, le comportement ou la tenue seraient contraires aux bonnes moeurs ou notoirement gênants pour les autres Abonné(e)s, ou non conformes au présent Règlement Intérieur. Les instructions du personnel doivent être respectées et suivies. Le personnel présent sur place est habilité, s'il a des motifs raisonnables de le faire, à refuser temporairement ou définitivement l'accès Centre aux personnes qui ne respectent pas les conditions générales et/ou le règlement intérieur.

4- REGLES RELATIVES AU RESPECT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

L'utilisation d'appareils mobiles fait partie intégrante de notre société. Dans les espaces d'entraînement, il n'est pas permis de téléphoner et de prendre des photos ou des films portant atteinte à la vie privée des personnes présentes.
Ne laissez pas tomber le matériel bruyamment, limitez les bruits de toutes sortes ainsi que le niveau sonore de votre musique.
Laissez les appareils disponibles pour les autres si vous ne les utilisez pas de manière active.
La violence verbale et/ou physique n'est pas tolérée dans le Centre. Les gestes, harcèlement, et/ou relations intimes/sexuelles ne sont pas tolérés dans le Centre.

5- SURVEILLANCE ET VIDEO-PROTECTION DU CLUB

Le Club est placé sous vidéo-protection 24h/24h et 7j/7. Ces données sont placées sous la loi de la protection des données personnelles et archivées durant 30 jours maximum. Elles sont ensuite automatiquement effacées par le système de gestion informatique (loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004).

6- LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le traitement informatique du dossier d'Abonné(e) dans le cadre de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, lui ouvre droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données du dossier. Pour user de cette faculté, l'Abonné(e) doit s'adresser au service clientèle du club.

INTERNAL REGULATIONS

All members of **NATURAFIT** and/or **LATELIER YOGA** located at La Clape Village, 2 Rue du Gouverneur in Agde, declare that they comply with these Internal Regulations, adhere to them without restriction or reservation, and respect the following provisions:

1- GENERAL PROVISIONS

- Access is strictly reserved for Club members upon presentation of their pass.
- The pass is strictly for the use of its holder only.
- Children are not permitted on the Club premises for safety reasons.
- Registration is reserved for adults only.
- Smoking is prohibited inside and in front of the establishment, as is the use and/or distribution of illegal substances in the club.
- Food is prohibited in the Centre, with the exception of the Relaxation Area at Reception.
- Food and non-resealable containers are not permitted in the training areas.
- Put the equipment away after use.
- Do not touch the giant screens and TVs.
- It is prohibited to coach individuals and/or groups, either free of charge or for remuneration, without prior authorisation from management.
- Prohibition on using one's presence within the club to divert customers present for commercial purposes
- Animals are not permitted in the Centre.
- Opening hours are specified at the Centre's reception desk and on the relevant websites.

2- HEALTH AND SAFETY RULES

FITNESS AREA, WEIGHT TRAINING AND VERANDA

- The subscriber undertakes to wear sports shoes (clean) and sports clothing strictly reserved for this purpose, in order to ensure their safety and maintain collective hygiene conditions.
- The use of a towel on cardio equipment, weight training equipment and floor mats is required.
- The devices are made available to subscribers without supervision.
- Subscribers undertake to comply strictly with the instructions for use.
- Ensure you know how to use the equipment and perform the exercises. Respect your limits and ensure you know what you are capable of, possibly with the advice of a (medical) specialist. You are responsible for your own well-being.
- Only use a device for its intended purpose and, after use, switch off the device or return the equipment to its designated location.
- Each Subscriber undertakes, in the event of an accident they witness, to immediately alert the emergency services. It is strongly recommended to wait for another Subscriber to arrive if you are training alone.
- Each Member undertakes to notify the Club Management in the event of any breach of or disturbance to public order.

YOGA WORSHOP SPACE

- Yoga is practised in comfortable (clean) clothing that allows you to move easily.
- It is possible to change in the changing room area and use the sanitary facilities (showers) in accordance with the rules applicable to this area.
- Disinfectant cleaning products are provided for the purpose of maintaining the equipment loaned during sessions (yoga mats).
- Clean your equipment after use and before use if necessary. It is recommended that you bring your own equipment. The equipment provided on site is regulated for the practice of yoga. Customers are responsible for their choice of equipment and any consequences arising from it.
- It is not recommended to use a towel on yoga mats for safety reasons during practice (better stability and grip on the floor).
- Similarly, the practice is performed barefoot. It is advisable to seek medical advice from a healthcare professional.

CHANGING ROOM AREA

Two separate changing rooms are available: one for men and one for women.
Personal belongings not required for sports activities (such as coats, bags, helmets, etc.) are not allowed in the training areas (fitness and weight training).
They must be stored in the lockers in the changing rooms for the duration of the session.
Each locker must be emptied at the end of each session. We advise you not to bring any valuables with you. Bring your own padlock or purchase one from reception. The management does not provide any specific surveillance. The lockers are emptied every day.
For liability in the event of damage or theft, please refer to the general terms and conditions in force. After showering, dry yourself in the wet area of the changing room to avoid unnecessary falls and mess in the changing rooms. For hygiene reasons, shaving is not permitted in the changing rooms.

3- VARIOUS PROVISIONS

External visitors benefiting from an invitation or a trial session are subject to the same Internal Regulations as registered members and must provide proof of identity during their session, which will take place by appointment only.

The Management reserves the right to exclude from the Club, by means of a letter stating the reasons and acknowledging receipt, any person whose attitude, behaviour or dress is contrary to good morals or notoriously annoying to other Members, or does not comply with these Internal Regulations. The instructions of the staff must be respected and followed. Staff on site are authorised, if they have reasonable grounds to do so, to temporarily or permanently refuse access to the Centre to persons who do not comply with the general terms and conditions and/or the Internal Regulations.

4- RULES RELATING TO INDIVIDUAL AND COLLECTIVE RESPECT

The use of mobile devices is an integral part of our society. In training areas, it is not permitted to make phone calls or take photos or videos that infringe on the privacy of those present.
Do not drop equipment loudly, limit noise of all kinds and keep the volume of your music down.
Leave devices available for others if you are not actively using them.
Verbal and/or physical violence is not tolerated in the Centre. Gestures, harassment, and/or intimate/sexual relations are not tolerated in the Centre.

5- CLUB SURVEILLANCE AND VIDEO SECURITY

The Club is under video surveillance 24 hours a day, 7 days a week. This data is subject to personal data protection legislation and is archived for a maximum of 30 days. It is then automatically deleted by the IT management system (Data Protection Act of 6 January 1978, amended in 2004).

6- COMPUTER LAW AND LIBERTIES

The computer processing of the Subscriber's file under the French Data Protection Act of 6 January 1978 entitles the Subscriber to access, rectify and oppose the data in the file. To exercise this right, the Subscriber must contact the club's customer service department.